

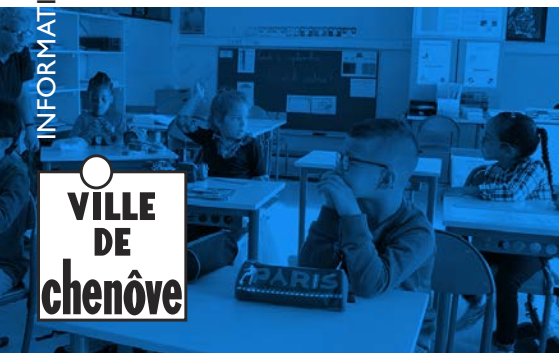
MAG CHENÔVE

AVEC VOUS

INFORMATIONS MUNICIPALES

DOSSIER EDUCATION

Quoi de neuf ?



VILLE DE chenôve





2 sept : Fête de la Rue à Limburgerhof, ville jumelée à Chenôve



9 sept : Présentation du projet métropolitain aux élus des 24 communes



9 sept : National Moutarde Crit, une course internationale de vélo sans pignon sur l'ancien site Divia



10 sept : Inauguration des vestiaires sportifs du stade Léo Lagrange



14 sept : Exposition de peintures des femmes de l'atelier du CCAS Chenôve

4 > 12

Carrefour choisit Chenôve
Relais Poste
Chenôve fête la République
Pour l'emploi et la solidarité
Coopérative Jeunesse de Services
Participation citoyenne en actes
Sports/Loisirs

13 > 17

Dossier :

EDUCATION

Les inédits de la rentrée scolaire

18 > 21

Travail de mémoire
Atelier Minecraft MJC
Fête de la Pressée
Concert de Flavia Coelho
Journées Européennes du Patrimoine

22 > 23

Tribunes de libre expression

24 > 27

Quoi de neuf à la bibliothèque ?

AGENDAS

Manifestations culturelles, sportives, commémoratives

Permanences des élus et visites de quartiers

PHOTO DE COUVERTURE

Madame Frédérique Alexandre-Bailly, rectrice de l'académie de Dijon, au milieu d'écoliers de Chenôve.

MAG-CHENÔVE AVEC VOUS

MAGAZINE D'INFORMATION MUNICIPALE

2, place Pierre Meunier - B.P. 130 - 21303 Chenôve Cedex
Tél. : 03 80 51 55 00 • Fax : 03 80 51 55 01
mag@ville-chenove.fr • www.ville-chenove.fr

Directeur de la publication : Thierry Falconnet • Direction éditoriale : Justine Lagrange • Rédaction : Emilie Billot, Ouafae Bourakkadi, Eric Kragbé, Justine Lagrange, Kevin Martin (MJC Chenôve) • Infographie : service communication • Crédits photos : Ville de Chenôve et Dijon Métropole • Impression : ICO - 17 Rue des Corroyeurs, 21000 Dijon • Distribution : Adrexo • Dépôt légal à parution • Tirage : 7500 exemplaires.



IMAGINONS ENSEMBLE NOTRE « MARIANNE »

Madame, Monsieur,

Jeudi 21 septembre, vous avez été nombreuses et nombreux à participer à la Fête qui s'est déroulée sur la place, devant le Cèdre, baptisée de ce beau nom d'« Esplanade de la République ».

Cette fête fut belle car à l'image de Chenôve : populaire, tolérante, ouverte et généreuse. Elle a réuni petits et grands, jeunes et moins jeunes, pour célébrer ensemble le 225ème anniversaire de notre République. Rassemblement festif, autour des enfants des six groupes scolaires de notre ville, enfants de tous les quartiers et de toutes les couleurs qui ont chanté et dansé à l'unisson leur bonheur de vivre ici, en France, leur pays.

La République, ce sont des valeurs que nous partageons, au-delà de nos différences. Mais ce sont également des symboles. Marianne, personnage féminin, allégorie de la Nation, n'a cessé d'être réinventée et revisitée au fil des siècles. Marianne a mille visages, et il serait heureux qu'elle puisse demain avoir celui de Chenôve. C'est pourquoi, parce que notre commune est une ville où la participation de tous est essentielle, je vous propose de créer, de façonner, de dessiner... notre Marianne, la Marianne chenevelière.

A cette fin, dans les mois à venir, nous vous solliciterons et nous pourrions compter, je l'espère, sur le concours du plus grand nombre d'entre vous. Fixons-nous collectivement comme objectif de découvrir son visage lors de la prochaine Fête de la République le 21 septembre 2018.

D'ici là soyons inventifs !

Thierry FALCONNET
Maire de Chenôve
Vice-président de Dijon métropole

Carrefour choisit Chenôve pour s'installer en cœur de ville



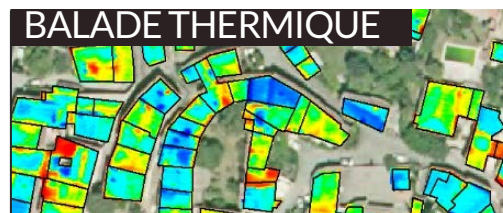
Un pas de plus vers l'aboutissement du projet de centralité a été franchi ! Et quel pas !

Un an à peine après le lancement des travaux de la résidence « Cour Margot », premier programme de construction du cœur de ville, l'implantation de l'enseigne Carrefour, de plusieurs commerces de proximité et d'une offre de services diversifiée sur ce site est confirmée. Le choix de Carrefour de s'installer au centre de Chenôve, enseigne de renom à rayonnement national et international, est un signe fort d'attractivité de la ville et de son renouveau. Cette implantation commerciale est le fruit d'un véritable travail partenarial entre le groupe Carrefour, le Maire de Chenôve et la SPLAAD pour l'aménagement du cœur de ville, opération phare de la mutation urbaine de Chenôve, confiée en 2009 par la municipalité à la SPLAAD (Société Publique Locale « Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise ») dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain.

Située dans un quartier en pleine expansion, sur une surface de 1.500 m², en plus des 44 logements prévus, la résidence « Cour Margot » va accueillir à partir de 2018 une offre complète et diversifiée de services et de commerces de proximité répondant aux différents besoins quotidiens des riverains. Face au Cèdre, à proximité

de l'arrêt du tramway, l'enseigne Carrefour y installera un « Carrefour express » et proposera une gamme complète et généraliste de produits au juste prix avec plus de 4000 produits référencés pour les courses du quotidien : épicerie, produits frais, bio, entretien de la maison, produits prêts à consommer.... Les magasins de proximité de Carrefour facilitent la vie des citoyens grâce à leur ouverture 7 jours sur 7 et à une large amplitude horaire. En plus de la diversité de l'offre, les clients y retrouvent les avantages de la carte fidélité Carrefour, valable dans tous les magasins de cette enseigne. Aux côtés de Carrefour, les citoyens pourront trouver de nombreux commerces de proximité : une boulangerie avec un espace de cuisson, une pharmacie dotée d'un rayon parapharmacie, un tabac-presse, une boucherie-charcuterie Halal avec un espace traiteur, et un salon de coiffure. Une offre médicale composée de 6 locaux destinés à des professionnels de santé sera également proposée au 1er étage de la résidence.

L'offre commerciale annoncée n'est qu'une première étape. D'autres commerces et services viendront à terme compléter cette première offre disponible dès l'année prochaine en cœur de ville avec le développement à venir des prochains îlots de la ZAC Centre-ville. Grâce à cette implantation commerciale, plusieurs emplois seront créés ce qui participe au développement économique de la ville tout en répondant aux attentes et aux besoins des Cheneveliers.



Une balade thermique pour découvrir votre copropriété comme vous ne l'avez jamais vue !
Jeudi 16 novembre 2017 à 18h30

Venez observer en toute convivialité les sources de déperdition de chaleur de vos logements et vous informer sur les solutions pour y remédier.

A l'occasion de la deuxième édition du Mois de la rénovation énergétique de l'habitat, la Ville de Chenôve s'associe à Dijon Métropole et son nouveau service public Rénovéco pour proposer aux habitants de Chenôve une balade thermique.

Animée par un conseiller info-énergie muni d'une caméra thermique, les participants arpenteront les rues du secteur Herriot afin de détecter les multiples sources de fuite de chaleur des logements qui occasionnent de l'inconfort et font grimper les factures d'énergie.

La balade, d'une heure environ, sera suivie d'un temps d'échange autour d'un verre de l'amitié pour examiner les situations rencontrées et connaître les solutions pour améliorer la performance énergétique de son logement et de son bâtiment.

► **Nombre de places limitée • inscription obligatoire**
par mail : smagniere@metropole-dijon.fr
ou par téléphone : 03.80.50.37.47
En cas de mauvais temps, projection encadrée par un conseiller info-énergie pour visualiser les façades thermographiées

SERVICE DE PROXIMITE

LA POSTE



A compter du 1^{er} janvier 2018, les habitants de Chenôve pourront compter sur une nouvelle offre de services de proximité.

Le bureau de tabac repris récemment par M. Nour Eddine BOUTCHACHA situé dans le centre commercial Kennedy accueillera un Relais Poste (achat de timbres, achat d'enveloppes, dépôt et retrait de colis...).



Cour Margot • Septembre 2016



Cour Margot • Septembre 2017

Chenôve fête la République



Mise en lumière des fontaines de l'esplanade



Jeudi 21 septembre dernier, vous avez été nombreuses et nombreux à participer à ce grand rassemblement pour fêter le 225^e anniversaire de la République qui s'est déroulé sur la place devant le Cèdre désormais baptisée « Esplanade de la République ».

Ce fut l'occasion pour des enfants issus des 6 groupes scolaires de notre Ville de réaliser une danse participative habillés et maquillés aux couleurs du drapeau français.

Les festivités se sont poursuivies avec la Marseillaise et des morceaux révolutionnaires interprétés par l'Orchestre de la Musique municipale et la diffusion d'un film documentaire évoquant à la fois notre histoire commune et celle de Chenôve.



Réalisation de cocardes par les aînés



Jeux citoyens animés par la ligue de l'enseignement



Forum de l'emploi : tous les acteurs avaient rendez-vous au Tremplin



Le 22 juin dernier se déroulait à Chenôve dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale, un forum sur l'Emploi organisé par la Ville en partenariat avec Pôle Emploi, le Club GrandSud et les chefs d'entreprises adhérents mobilisés pour l'occasion.

Les acteurs de la « Chaîne de l'Emploi » (*recruteurs, collaborateurs potentiels, professionnels du recrutement et du placement, organismes de formation, structures d'aide à la création d'entreprises*) étaient présents pour permettre à des demandeurs d'emploi de trouver une opportunité professionnelle et à des recruteurs de trouver des talents potentiels. Allant plus loin que l'organisation de simple « entretiens d'embauche », ce forum a permis à ceux qui le souhaitait de mieux aborder leurs futurs entretiens (*cafés pros, stand de relooking avec l'association « La Cravate solidaire »*) et pourquoi pas d'amorcer une reconversion professionnelle. Environ 600 personnes sont venues ce jour-là pour rencontrer et échanger avec les représentants d'une trentaine d'entreprises.

Les acteurs du Sud dijonnais mobilisés pour l'Emploi

Le Forum pour l'Emploi de Chenôve s'est terminé par une table ronde qui a réuni tous les participants. Intitulée « Bataille pour l'Emploi sur notre territoire : les acteurs du sud dijonnais engagés et mobilisés ! », elle a permis à un certain nombre d'acteurs (*Services de l'Etat, Région, Dijon métropole, Ville de Chenôve, Pôle Emploi, Club GrandSud, Créativ, ADIE, BGE, CESAM, AFPA etc*) de présenter succinctement un ou deux outils récents, innovants et pertinents et utiles dans la bataille menée pour l'Emploi sur les territoires du sud dijonnais.

Un service municipal dédié pour accompagner les demandeurs d'emploi

Face à la situation que vivent de trop nombreux cheneveliers, la Ville de Chenôve accompagne au mieux les demandeurs d'emploi ou les populations éloignées du marché du travail pour leur mettre le pied à l'étrier et leur permettre de rebondir. C'est pourquoi le service Emploi Formation au sein des locaux du Centre Communal d'Action Sociale est chargé d'accompagner quotidiennement les demandeurs d'emploi dans leur parcours vers l'emploi. Les agents sont à leur écoute et les orientent vers les bons interlocuteurs.





REVENU MINIMUM ETUDIANT

LES DOSSIERS SONT DISPONIBLES AU CCAS

Revenu Minimum Etudiant



Dispositif d'aide financière, le Revenu Minimum Etudiant (RME), a pour objectif d'apporter un soutien afin de faciliter aux étudiants bacheliers de moins de 27 ans et résidants à Chenôve depuis au moins trois ans, l'accès à l'enseignement supérieur ou à certaines filières éloignées du domicile ou de celui des parents.

Le RME est un outil qui intervient concrètement pour l'égalité des chances, en rétablissant la possibilité pour un plus grand nombre de suivre dans de bonnes conditions des études choisies.

Tout étudiant répondant à ces critères peut retirer un dossier RME au CCAS ou le télécharger sur le site internet de la ville.

Le dossier complet doit être déposé au CCAS ou envoyé à l'adresse courriel suivante : ccas@ville-chenove.fr avant le 31 décembre 2017.

AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

FACILITÉS GRÂCE À LA PLUM'AGIR



Depuis le début du mois de septembre, les bénévoles de l'association AGIR abcd aident gratuitement les habitants de Chenôve dans leurs démarches et courriers administratifs quand ils rencontrent des difficultés pour comprendre, écrire, rédiger et remplir des formulaires papiers ou sur internet.



Les permanences sont assurées le :

lundi de 9h à 11h30 et

le vendredi de 14h à 16h30

dans les locaux

du Centre Communal d'Action Sociale,
2 place Pierre Meunier.

OCTOBRE ROSE

CHENÔVE SE MOBILISE

Octobre Rose. Cette campagne d'information qui se déroulera au mois d'octobre permet de mettre en avant l'importance du dépistage du cancer du sein qui est recommandé aux femmes âgées entre 50 et 74 ans.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la ville de Chenôve par l'intermédiaire des équipes du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) se mobilise à travers l'organisation d'une marche qui aura lieu le mardi 17 octobre de 14h à 16h à Chenôve.

Le départ sera donné devant la Maison des Aînés (au 33 rue Armand Thibaut) et l'arrivée sera prévue devant la Bibliothèque François Mitterrand où les marcheurs seront accueillis par des étudiantes infirmières de l'IFSI qui tiendront un stand pour sensibiliser à la prévention et faire la promotion du dépistage du cancer du sein.

La Coopérative Jeunesse de Services, un projet fédérateur pour des jeunes de Chenôve

Cet été, 9 jeunes Cheneveliers de 16 à 18 ans ont monté leur propre entreprise éphémère. Le principe est simple : mettre sur pied une coopérative de travail afin d'offrir des services au sein de leur ville tout au long de l'été.

Ce projet, une première en Bourgogne Franche-Comté, porté par la coopérative d'entrepreneurs L'Envol et la Ville de Chenôve, permet à des jeunes issus de différents quartiers de la commune de travailler ensemble et d'atteindre un but commun.

Installés dans un local mis à disposition par la Ville sous le centre commercial Saint-Exupéry, Armend, Samuel, Inès, Alexis, Théo, Idriss et Ozgur* que nous avons rencontré semblent déjà très organisés et motivés à peine deux semaines après le lancement de leur coopérative ; ils nous expliquent leur organisation. L'entreprise se compose de trois pôles, ressources humaines, marketing et finances et d'un comité exécutif qui prend toutes les décisions de façon collégiale. La prospection de clients étant l'affaire de tous, les coopérants nous confient avoir utilisé l'outil internet pour se faire connaître et proposer leurs services. Fixer les prix, établir un devis, prendre contact avec le client... tout semble déjà bien rôdé pour ces jeunes qui nous livrent leur impression « **Une expérience positive qui a créé du lien entre nous et qui nous a permis de**

voir que nous avons des capacités et des compétences ». Ces jeunes de Chenôve qui ne se connaissaient pas avant de démarrer l'aventure auront appris à s'organiser collectivement pour faire marcher leur entreprise éphémère. Cette première expérience a également été bénéfique pour le territoire puisqu'elle a permis de mobiliser différents acteurs, institutionnels, associatifs, économiques ainsi que les familles autour d'un projet commun, concret et de resserrer les liens avec les partenaires déjà engagés avec la commune.

L'engagement des jeunes auprès de la population aura aussi permis d'offrir une image dynamique de la jeunesse, de favoriser les échanges positifs entre les générations et de renforcer pour tous le sentiment d'appartenance à une communauté de destin.

Bilan très positif et quelques revendications pour l'an prochain ! « **A quand une nouvelle CJS ? On est prêt à parrainer les futurs coopérants ?** », « **Une seule fille dans l'équipe, on aurait aimé qu'elles soient plus nombreuses !** ».



« Grâce à cette expérience, une première dans notre région, de jeunes cheneveliers ont découvert l'entrepreneuriat de manière originale en créant une véritable entreprise coopérative. A renouveler ! »

Claudine DAL MOLIN, conseillère déléguée au handicap et inclusion, à l'économie sociale et solidaire, Europa

UN BILAN POSITIF

Pour tous, la CJS fut bien plus qu'un job d'été ! Une première expérience professionnelle que ces jeunes sauront valoriser dans leurs CV. Au total, ils auront établi une dizaine de devis avec un taux de transformation de 50%.

Chiffre d'affaires
3601 euros

Bénéfice net
2922 euros

* David A et David G sont absents le jour de notre rencontre

Interviews



Président de l'association Très-d'Union, qui vient en aide aux enfants en difficulté scolaire du CP à la terminale, professeur de gestion au lycée Brochon, Abdelrazzak DAHBI est un citoyen engagé pour la réussite des jeunes. Membre du comité local de la CJS en charge de préparer le terrain avant le lancement de cette 1^{ère} expérience sur le territoire, il nous livre son analyse.

En tant que professeur de gestion que pensez-vous de cette action ? Qu'apporte-t-elle à vos élèves sur le plan pédagogique ?

Au lycée il y a beaucoup de théories mais peu de pratiques. La CJS permet de mettre en pratique ce qu'ils apprennent en cours. Rien ne remplace la pratique et le concret.

Allez-vous vous appuyer sur cette action dans les cours que vous allez dispenser à vos élèves à partir de la rentrée ?

Sans aucun doute, cette action est motrice et permet aux élèves de mieux appréhender le monde de l'entreprise. Je solliciterai mes élèves ayant participé à cette aventure pour exposer auprès de leurs camarades leur expérience, leurs réussites mais aussi les difficultés qu'ils ont pu rencontrer.

La Ville de Chenôve a confié une mission à la CJS :

aider les personnes à descendre les objets dont ils souhaitent se séparer et les mettre à la disposition des équipes du Grand Dijon en charge de leur ramassage



Isabelle HUOT habitante de Chenôve depuis plus de vingt ans et aussi maman de Samuel, coopérant CJS, donne son point de vue de parent sur cette aventure.

Selon vous qu'a apporté concrètement la CJS à votre enfant ?

L'expérience de la CJS lui a permis dans un premier temps d'étoffer son CV et bien sûr d'acquérir un peu plus d'expérience professionnelle.

En tant que parent, pensez-vous que la CJS soit une bonne expérience et pourquoi ?

Oui je suis convaincue que c'est une bonne idée pour nos enfants. Ils apprennent à travailler en équipe, découvrent le monde de l'entreprise, ils apprennent aussi le respect de la hiérarchie et comment aller démarcher de futurs clients en allant à leur rencontre pour leur proposer leur services.

LES ENCOMBRANTS

N° Vert 0 800 12 12 11
APPEL GRATUIT DEPLUS UN POSTE FIXE



Dijon Métropole rappelle que le service d'enlèvement des encombrants est gratuit pour les particuliers. La collecte à domicile s'effectue sur simple demande en ligne depuis le site officiel www.trionsnosdechets-dijon.fr ou en appelant le 0800 12 12 11 (service et appel gratuits).

La participation citoyenne en actes

Habitants, associations, acteurs économiques de tous les quartiers s'investissent dans les projets de leur commune.



Rencontre avec les élus au cœur des quartiers

En juillet dernier, les élus venus rencontrer les habitants du quartier Fleurs-Giraud ont pu échanger avec eux sur leurs problèmes du quotidien, de voisinage et tout ce qui leur tient à cœur pour l'amélioration de leur cadre de vie. Prochaines visites :
lire pages 26-27



1^{er} conseil consultatif chenevelier

Composé des représentants des 3 conseils participatifs et du conseil citoyen, de 8 élus et présidé par le maire, le Conseil Consultatif Chenevelier formalise les échanges entre les élus et les membres des conseils et valide l'utilisation des budgets participatifs.

La charte des instances participatives de la ville de Chenôve a été adoptée lors du 1^{er} conseil consultatif chenevelier, le 1^{er} juillet dernier.



Des projets, des idées...

Tables de pique-nique, bancs, jeux, boîtes à livre, plantations, aménagement urbain, sécurisation routière... Les réflexions avancent et vous pourrez bientôt profiter des améliorations du cadre de vie proposées par les membres des conseils.





Le CPJ, c'est parti !

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 10 novembre !
 Le Conseil participatif des jeunes, composé de 12 membres (6 filles et 6 garçons) tirés au sort à partir d'une liste de volontaires (appel à candidature), participera à la vie de la cité. Pendant 2 ans, ils seront force de proposition, et mèneront à bien les projets qui leur tiennent à cœur. Tout comme les autres conseils, le CPJ bénéficiera d'un budget de 5000€ pour financer ses actions. Pour tout renseignement, contactez la Maison du Projet, 03 80 51 56 10 ou écrivez à :

maisonduprojet@ville-chenove.fr

APPEL À VOLONTAIRES

Participe à la vie de la cité !

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA JEUNESSE

RÉSERVÉ AUX 14/18 ANS

Viens monter des projets

Sécurisation routière

Installation devant le collège du Chapitre de barrières de protection, d'une aire « dépose minute » et, à partir de septembre campagne de réfection des peintures routières sur l'ensemble de la ville.

(Passage piétons / Stop / Cédez le passage ...)



Vie des conseils participatifs :

Les membres du CP 2 travaillent sur les données récoltées lors de la journée du 20 mai (fête des Grands Crus) qui conduiront aux propositions faites au CCC .

« Je suis très heureux d'avoir accepté ma désignation par tirage au sort. Les échanges avec des personnes de tous âges sont enrichissants et nous permettent d'essayer de participer à l'amélioration de la vie quotidienne des habitants de notre quartier. »

Un membre du CP Grands Crus - Clos du Roy - Chenevry - Parc commercial et artisanal



Vie des conseils participatifs :

Les membres du CP 1 rencontrent des représentants de la direction de la tranquillité publique de la ville de Chenôve et de l'Etat (juin 2017).





L'été à Chenôve, surtout les mardis !



Cet été, les rendez-vous pour se distraire n'auront pas manqué. Ateliers P'tits reporters aux centres de loisirs, camps d'été, activités sportives, fête du centre social Le Tremplin, toutes les occasions étaient réunies pour passer de bons moments. Les habitants ont pu également profiter d'un nouveau dispositif mis en place par la municipalité, « les mardis de l'été ». Chaque mardi de juillet et août, des animations à destination des familles, des enfants et des adolescents étaient proposées dans les différents quartiers de la ville : mur d'escalade, cage d'initiation au baseball, taureau fou ou encore retro gaming... Les cheneveliers ont largement plébiscité cette nouvelle formule. Rendez-vous l'été prochain !



CENTRE NAUTIQUE HENRI SUREAU

Plonger en équipe !

De 8 à 23 heures, en équipe et en relais, participez à l'une des cinq courses des 4 heures de nage : défi masters, défi collèges, défi écoles, défi jeunes et course relais. La course reine, quant à elle, débutera à 19h et à 23 heures aura lieu la remise des récompenses. Venez participer ou encourager les nageurs !

Vendredi 1^{er} décembre 2017

19 h : départ de l'épreuve des 4h de nage

Renseignements : 03 80 51 55 06



UNE SEMAINE, UN SPORT

Oser découvrir

Chaque semaine, une nouvelle activité sportive, c'est possible grâce à l'offre d'« Une semaine, un sport » ! Venez en famille, entre amis ou individuellement, partagez la découverte d'un nouveau sport dans un esprit de convivialité. Que vous soyez débutant(e) ou initié(e), vous trouverez, à un prix attractif, un choix important d'activités pouvant satisfaire votre curiosité et votre envie de bouger.

**Renseignements : Maison des Sports 15, rue de Marsannay
Tél. : 03 80 51 55 50**

Lundi 4 septembre, c'est à l'école En-Saint-Jacques que le Maire de Chenôve, Thierry Falconnet, et son adjointe à l'éducation, Joëlle Boileau, sont venus saluer l'équipe éducative, les enfants et leurs parents avant de poursuivre leur visite dans chacune des écoles de la ville. Ce rendez-vous traditionnel de la rentrée des classes a permis la découverte des nouvelles « classes mobiles » installées durant l'été par la municipalité au sein des écoles élémentaires classées en Rep+ (1) de la ville.

Depuis l'année dernière, un vaste plan d'équipement numérique des écoles est mis en œuvre à Chenôve pour que les conditions d'apprentissage soient les meilleures possibles. Les six groupes scolaires maternels et élémentaires de Chenôve avaient été dotés en 2016 d'équipements innovants, ordinateurs portables, tableaux blancs interactifs tactiles, vidéoprojecteurs. Cette année, le dispositif a été complété par l'installation de « classes mobiles » composées de tablettes numériques avec lesquelles vont pouvoir se familiariser et travailler les élèves.

L'objectif reste toujours le même pour nous : renforcer encore l'égalité réelle des chances pour chaque enfant, quel que soit son quartier ou son origine sociale, et agir en ce sens à travers les différents temps scolaires et périscolaires. L'éducation n'a pas cessé

d'être notre préoccupation principale et nous continuons à développer une politique cohérente en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse en partenariat avec les institutions compétentes, la communauté éducative, les parents d'élèves et le tissu associatif pour que chaque enfant puisse bien grandir à Chenôve.

C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité ne pas prendre de décision à la hâte au sujet des rythmes scolaires. Au mois de juin dernier, nous avons assuré à chaque parent d'élève que la semaine scolaire continuerait de se dérouler cette année sur 4 jours et demi afin de ne pas modifier,

dans l'urgence et sans les avoir consultés, les rythmes scolaires et l'organisation de chacune des familles. Nous avons ainsi fait le choix de lancer une large consultation à ce sujet pour réfléchir ensemble à l'organisation de ces futurs rythmes et ne pas agir dans la précipitation sur un sujet aussi essentiel. Dès cet automne, les parents d'élèves, l'Education nationale et ses équipes pédagogiques, le personnel municipal de la direction de l'Education, et les autres partenaires éducatifs, seront sollicités avec un seul et unique objectif : préserver l'intérêt de l'enfant et favoriser les apprentissages pour la réussite scolaire de tous.



Quiz

Les « classes mobiles » vont-elles être installées dans toutes les écoles ?

OUI. Chacune des classes des six groupes scolaires de la ville, en maternelle comme en élémentaire, a été équipée l'année dernière d'équipements numériques (ordinateurs portables, vidéoprojecteurs ou tableaux blancs interactifs tactiles). Cette année, ce dispositif innovant a été renforcé par la municipalité avec l'installation de classes dites « mobiles » au sein des quatre écoles élémentaires du REP+ afin de renforcer l'interactivité et de diversifier encore les outils pédagogiques. Les écoles élémentaires Grands Crus et Jules Ferry seront équipées à partir de janvier 2018. Une « classe mobile » correspond à un meuble sur roulette contenant 24 tablettes numériques reliées entre elles grâce au système Wifi. Sa mobilité permet de

transformer n'importe quelle salle de cours en une véritable salle multimédia sans fil.

Les écoles de la ville vont-elles être toutes sécurisées ?

OUI. La sécurité des écoles est pour nous une priorité. Dès janvier 2016, des actions concrètes ont été mises en œuvre en la matière et ont été renforcées cette année. Pour la fin d'année 2017, des travaux de sécurisation seront finalisés, avec notamment l'installation d'accès sécurisés (interphones avec écran de contrôle, portillons sécurisés avec serrures électroniques,...) au sein de chacun des groupes scolaires dans le cadre de l'actualisation du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) au risque terroriste.

Les rythmes scolaires ont-ils été modifiés à Chenôve ?

NON. Cette année, la semaine à 4 jours et demi a été maintenue dans toutes les écoles de la ville afin de ne pas prendre de décision dans la précipitation suite à l'annonce gouvernementale de juin dernier au sujet des rythmes scolaires. Les NAP continuent de se dérouler comme auparavant, en étant toujours non-facturées et accessibles à toutes les familles. Pour la rentrée prochaine, la décision qui sera prise à ce sujet sera le résultat d'une large consultation organisée par la municipalité. Elle aura lieu tout au long de l'année auprès des parents d'élèves et des partenaires éducatifs pour que chacun puisse donner son avis sur la question des rythmes scolaires tout en préservant l'intérêt et le bien-être des enfants.

(1) REP+ (Réseau d'Education Prioritaire Renforcé)

Année scolaire 2016/2017 Retour en images



Juin 2017 - Spectacle de restitution des activités péri et extrascolaires. Plus de **1000 enfants** participent chaque année à ces activités.

Inscriptions scolaires et périscolaires, spectacles de fin d'année, fête de la musique, préparation des activités d'été dans les centres de loisirs... Cette fin d'année scolaire à Chenôve a été bien remplie.

Tous citoyens !

Tous citoyens, les petits cheneveliers l'ont prouvé lors du spectacle de fin d'année et des activités réalisées pendant les temps péri-extrascolaires. À travers chants, danses et poèmes aux couleurs de la République, les enfants ont su traduire sur scène les valeurs de leur ville : vivre-ensemble, solidarité et tolérance. Toute l'année, Chenôve a travaillé en collaboration avec la Ligue de l'Enseignement pour animer des ateliers autour de la citoyenneté. Pari réussi !

Pars à la découverte des clubs

Le 30 juin, les enfants des classes primaires ont investi le stade Léo Lagrange pour découvrir les sports que l'on peut pratiquer toute l'année en club ou avec le service des sports de Chenôve. A cette occasion, chaque enfant présent s'est vu remettre un sac à l'effigie de cette manifestation « Pars à la découverte des clubs » organisée à l'initiative de la municipalité en collaboration avec l'Office Municipal des Sports.



Une fête de la musique pas comme les autres

Les parents et enfants fréquentant les deux multi accueils de Chenôve, la Maison de la Petite Enfance, le Jardin des Loupiots, la crèche familiale ainsi que le relais assistantes maternelles se sont retrouvés en toute convivialité. Au programme de ce 21 juin : danses, chants, participations de parents musiciens, ateliers de confection d'instruments de musique, jeux sonores...

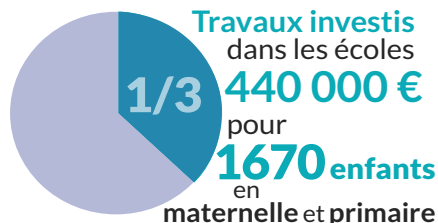
L'Art, un outil pédagogique

A l'occasion du Festival Bonb'Hip Hop, l'artiste Eltono est venu investir l'école Les Violettes pour créer avec les 175 écoliers une peinture murale participative. Les habitants du quartier ont accueilli avec satisfaction ce projet soulignant que ces murs colorés donnaient de la gaieté et de la joie au quartier.

Ce projet a pu voir le jour grâce au travail et à la participation de l'équipe pédagogique de l'école Les Violettes, les enseignants, l'Education nationale, les directions de l'éducation et de la culture de la municipalité, Zutique Productions et, évidemment, l'artiste Xavier Eltono, les enfants et leurs parents.



UN TIERS DU
BUDGET INVESTISSEMENT
DE LA VILLE DE CHENÔVE



DATES DES VACANCES

VACANCES DE LA TOUSSAINT

22 octobre > 5 novembre 2017

VACANCES DE NOËL

24 décembre 2017 > 7 janvier 2018

VACANCES D'HIVER

11 > 25 février 2018

VACANCES DE PRINTEMPS

8 > 22 avril 2018

VACANCES D'ÉTÉ à partir du 8 juillet



En décor, une fresque signée de l'artiste **Eltono** et, en premier plan, une prestation de l'Orchestre à l'école.

Les préparatifs, côté coulisse

La commune, en charge de l'entretien des écoles maternelles et primaires, met tout en œuvre pour garantir un accueil de qualité pour les écoliers.



Sécurisation des écoles, une priorité

Et la première des priorités de cette nouvelle rentrée scolaire concerne la sécurité des écoles. Le maire et son équipe municipale ont lancé un large et ambitieux programme de sécurisation des six groupes scolaires de Chenôve. Un diagnostic approfondi de chaque école a été mené avec la participation et l'expertise croisée du référent sûreté de la Police Nationale, des services municipaux concernés (éducation, services techniques, tranquillité publique), des directeurs d'école et du corps

enseignant pour définir les travaux de sécurisation les mieux adaptés. En complément des cornes de brume, les écoles se verront dotées d'équipements plus techniques visant à mieux contrôler les accès.

Pour la mise en œuvre de ces travaux, la Ville investit 135 000 euros et percevra une subvention de 80 000 euros pour les groupes scolaires classés en REP+. A Chenôve, tout est fait pour la sécurité de vos enfants !

Chantier éducatif, un dispositif d'accompagnement

La Ville et ses partenaires* ont mis au point un nouveau chantier éducatif pour intervenir dans les groupes scolaires En-Saint-Jacques et Grands Crus afin de réaliser des travaux de peinture. S'inscrivant dans une démarche de prévention et d'accompagnement social global (emploi - insertion - santé), ces chantiers permettent à des jeunes en décrochage scolaire,

sans qualification, d'être remobilisés autour d'un projet en leur redonnant goût du travail et estime de soi. Encadré par un éducateur de la prévention spécialisée et un professionnel technique, un groupe de cinq jeunes a déjà réalisé avec succès le rafraîchissement en peinture des écoles et permettre ainsi d'envisager de poursuivre un parcours d'insertion.

*Acodège / Prévention spécialisée, CCAS Chenôve, Mission Locale, Préfecture



Année scolaire 2017/2018 : quoi de neuf ?



La municipalité de Chenôve a choisi de placer l'éducation au cœur de ses préoccupations. Pour ce faire, elle agit sur tous les fronts et privilégie la mise en place de nouveaux outils pédagogiques et le dialogue avec les partenaires et les acteurs de l'éducation. Le point sur les nouveautés.

La réforme des rythmes scolaires : *pas sans vous !*

Face aux annonces du nouveau gouvernement en matière de politique éducative ; semaine à 4 jours, suppression des NAP... ; le Maire et son équipe municipale ont souhaité prendre le temps de la réflexion et ne pas remettre, dans l'urgence, tout en cause pour cette rentrée scolaire.

En 2014, suite à la réforme des rythmes scolaires, la Ville de Chenôve a mis en place une semaine de travail basée sur 4 jours et demi d'école et des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires) qui ont lieu les lundi et jeudi soir, non facturées aux parents avec la possibilité de choisir cinq activités par an.

Chenôve a fait le choix de ne pas compromettre cette rentrée en supprimant ce dispositif

sans prendre le temps de consulter les acteurs de l'éducation. La Ville souhaite mettre à profit cette année scolaire 2017/2018 pour s'adresser à chacun et recueillir votre avis à ce sujet : enfant, parent, enseignant, animateur impliqués à différents niveaux pour le bien-être et la progression de l'enfant dans son parcours scolaire. Vous consulter et décider ensemble, c'est mieux préparer la prochaine année scolaire et faire le meilleur choix possible dans l'intérêt de l'enfant. Cette consultation s'appuiera notamment sur le comité de pilotage mis en place à l'occasion de la réforme et sur les relais des parents délégués et conseil d'école.

RAM : UN LIEU RESSOURCE

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s de Chenôve est un lieu d'information, de rencontre, d'échange au service des parents, enfants et des assistantes maternelles. Situé au sein de la Maison de la Petite Enfance et animé par une professionnelle de la Petite Enfance, ce relais permet aux parents et futurs parents de recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Quant aux assistant(e)s maternel(le)s, cet espace constitue un lieu de soutien et d'accompagnement dans leur pratique quotidienne en leur donnant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences.

La ville a créé 6 places supplémentaires au multi accueil « Au p'tit doudou » de la Maison de la petite enfance. Et pour respecter le confort des plus petits, un espace de sieste supplémentaire et un espace de biberonnerie ont été aménagés.

Espace citoyens, un outil pratique et innovant pour les familles

Restauration scolaire, accueil périscolaire, paiement en ligne... : effectuez vos démarches en 1 clic ! A partir de janvier 2018, la Ville de Chenôve met en service l'Espace citoyens. Accessible depuis le site internet, ce portail de services en ligne vous permettra d'effectuer diverses démarches ou de suivre sans avoir à vous déplacer en mairie.

Ouvert 7jour/7, 24h/24h, vous pourrez depuis un ordinateur, un smartphone ou une

tablette, créer et gérer à distance votre espace privé, consulter vos informations personnalisées, gérer vos inscriptions et réservations (restauration scolaire, accueil périscolaire, garderie...), télécharger et régler vos factures mensuelles de façon sécurisée...

Vous recevrez par courrier au mois de décembre votre **Clé enfance** à renseigner lors de la création de votre compte pour accéder à votre espace personnalisé dès janvier 2018.



« Notre priorité est d'établir un lien de plus en plus étroit avec les familles à travers la mise en place de nouveaux outils et d'espaces de dialogue. Nous ne ferons pas sans vous ! »

Joëlle BOILEAU, Adjointe au maire déléguée à l'éducation.



Pour lutter contre l'échec scolaire, le gouvernement en place a souhaité réduire les effectifs dans les classes de CP en Réseau d'Education Prioritaire en limitant le **nombre d'élèves à douze**. **Quatre écoles** sont concernées à Chenôve : Bourdenières, En-Saint-Jacques, Gambetta et Les Violettes.

Le numérique pour toutes les écoles

Le programme d'équipement numérique des écoles lancé l'année dernière se poursuit. Il a permis, à la rentrée 2016, d'installer dans les 36 classes élémentaires, des tableaux blancs interactifs tactiles et des vidéoprojecteurs et des ordinateurs portables dans les 26 classes de maternelles.

En septembre, cet investissement continue avec l'acquisition cette fois-ci de classes mobiles dans chaque école élémentaire. Le principe est simple, doter chaque école de tablettes avec wifi intégré permettant à l'enseignant d'équiper une classe entière.

Une pédagogie gagnante

L'orchestre à l'école réunit des enfants de primaire autour d'un projet commun : l'apprentissage d'un instrument de musique en classe, enseigné comme une matière à part entière, en formation orchestre, pendant trois ans du CE2 au CM2. Un bon moyen de mobiliser collectivement des enfants parfois éloignés de la culture et de la musique. La Ville de Chenôve en collaboration avec son conservatoire et l'Education nationale a mis en place ce 1er orchestre en 2011 à l'école des Violettes. Il se produit régulièrement lors de concerts et de spectacles et notamment au Sénat chaque année. Depuis 2011, ce beau projet pédagogique a fait son nid et a même fait des petits. A partir de septembre, un nouvel orchestre à l'école a vu le jour à l'école primaire Gambetta.

Une expérimentation en cours

Parallèlement à ce programme d'investissement ambitieux visant à plus d'égalité des chances, la ville de Chenôve a fait appel à l'Université de Bourgogne Franche-Comté et à la Maison des Sciences de l'Homme de Dijon pour mener à bien une étude à l'échelle de la commune visant à étudier la valeur ajoutée de l'outil numérique et son rôle dans la réduction des inégalités pour la réussite éducative de tous.

Une première en France dont les résultats, présentés en 2019, fourniront des connaissances décisives ayant vocation à servir de base de référence pour l'ensemble des écoles du pays.



CONCERT GRATUIT EN FAMILLE

L'enfance à l'honneur

La Journée mondiale des droits de l'enfance est l'occasion pour la Ville de Chenôve de programmer un concert pour jeunes rockeurs de 6 à 66 ans au Cèdre !

Après un World Tour intergalactique de 4 ans et plus de 400 concerts, THE WACKIDS reviennent prêcher la bonne parole du Rock'N'Roll aux petits et aux grands avec un nouveau spectacle : THESTADIUM TOUR.

Mercredi 22 novembre • 14h30 • Le Cèdre
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Un été de cérémonies commémoratives à Chenôve



6 JUILLET - HOMMAGE AUX VICTIMES DES BOMBARDEMENTS DE CHENÔVE



13 & 14 JUILLET - FÊTE NATIONALE



10 SEPTEMBRE - LIBÉRATION DE CHENÔVE

Durant tout l'été les élus et les administrés se sont réunis pour commémorer des temps importants de notre histoire commune. Outre la cérémonie du 14 juillet, jour de la Fête nationale, un hommage, au monument des sinistrés, a été rendu aux victimes du bombardement de Chenôve qui a eu lieu le 6 juillet 1944. Enfin le 10 septembre dernier nous avons célébré le 73^{ème} anniversaire de la libération de la Ville lors de la seconde guerre mondiale.



Des expositions à venir sur la « Grande guerre »

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la « Grande Guerre », plusieurs expositions vous seront proposées sur le territoire de la Ville.

L'Association des Diables Bleus de Bourgogne vous convie à une exposition retraçant la bataille du Chemin des Dames (Avril, Mai 1917) et les Mutineries de 1917. Elle se tiendra du 16 au 20 octobre à l'Hôtel des Sociétés.

Du 9 au 14 novembre prochain, l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) vous propose un voyage pédagogique dans le temps avec une exposition en salle des fêtes. Elle repose sur trois parties : une consacrée à la guerre 14/18, la deuxième évoquera les fusillés pour l'exemple et la troisième mettra en lumière l'écrivain Henri Barbusse connu pour ses écrits sur la première guerre mondiale et un des fondateurs de l'ARAC.



EXPOSITION

consacrée à Anne Frank à découvrir au Cèdre

Dans le cadre de la programmation « Aux Arts Citoyens » le Cèdre accueille du 9 octobre au 20 novembre l'exposition « Anne Frank une histoire d'aujourd'hui ». De dimension internationale et portée par la Maison Anne Frank, elle a été présentée dans plus de 50 pays sur tous les continents.

Au gré des documents exposés (photos personnelles et historiques entre autres), le visiteur pourra parcourir l'Histoire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale à 1945 à travers une chronologie en 5 étapes. La dernière partie de la présentation est consacrée au Journal d'Anne Frank, à son impact ainsi qu'à une réflexion sur la période de 1945 à nos jours.

Rendez-vous dans le hall du Cèdre !

NOUVELLES DEMARCHES

ADMINISTRATIVES

CHANGEMENT DE PRÉNOM

Désormais, toute personne peut demander à changer de prénom.

Qui est concerné ?

Vous pouvez demander à changer de prénom, si vous justifiez d'un intérêt légitime.

Par exemple, si votre prénom ou la jonction entre votre nom et votre prénom est ridicule ou vous porte préjudice. L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.

Où faire la démarche ?

Vous devez vous rendre à la mairie de votre lieu de domicile ou de votre lieu de naissance.

DISPOSITIF COMEDEC

(Communication Électronique des Données de l'État Civil)

Modernité, sécurité et facilité

Depuis septembre 2017, la vérification de votre état civil s'effectue de façon dématérialisée. Ainsi, la délivrance de votre acte de naissance dans le cadre de votre demande de passeport et de carte nationale d'identité n'est plus nécessaire si vous êtes né(e) à Chenôve.

PACS

(Pacte civil de solidarité)

À compter du 1^{er} novembre 2017, l'enregistrement des PACS est transféré à la mairie de votre lieu de naissance ou de domicile.

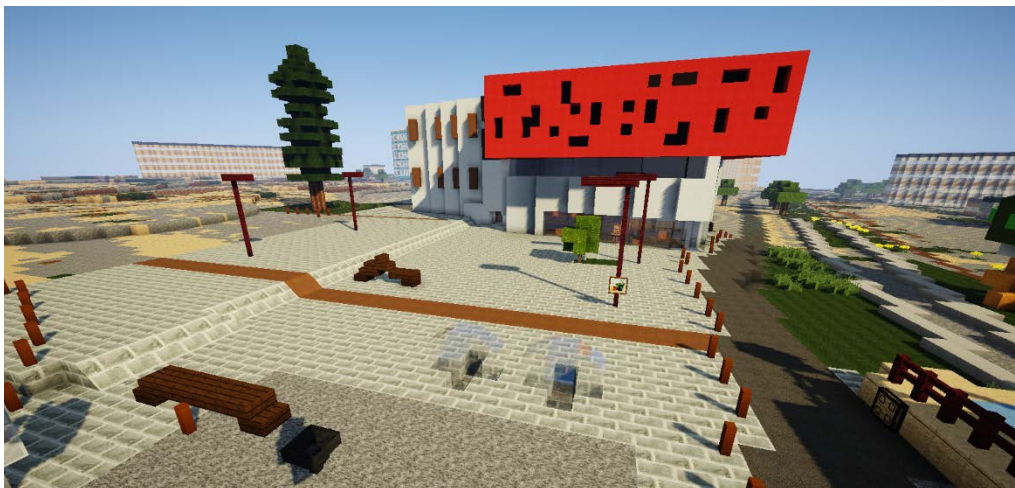
Questions/réponse

sur <http://www.mypacs.fr/pacs>.

Plus d'informations

www.interieur.gouv.fr ou www.service-public.fr
www.ville-chenove.fr

Atelier Minecraft de la MJC présente un nouveau Chenôve construit par des jeunes cheneveliers



Alors que le renouvellement urbain se poursuit, la réflexion est engagée entre élus, services de la ville et habitants. Pour y associer les jeunes cheneveliers, la MJC a instauré en janvier 2016 un atelier participatif utilisant le jeu vidéo « Minecraft », avec lequel les aménagements sont virtuellement érigés grâce aux outils à disposition.

Si Minecraft est avant tout un jeu de survie où le joueur évolue dans un monde immense et hostile, il permet aussi des créations très complètes. Avec des cubes de matières et d'aspects différents, le joueur peut imaginer les édifices les plus fous. Ce mode « Créatif » intégré au jeu a été utilisé par le groupe de jeunes qui fréquente la MJC pour reconstruire Chenôve, y détruire les immeubles dont la démolition est programmée, et proposer des aménagements en remplacement.

Ainsi, ce sont les projets du « 12 Renan » et du Centre commercial Saint-Exupéry qui attirèrent d'abord l'attention du groupe. Après avoir fait virtuellement place nette sur les lieux de ces bâtiments, les jeunes ont intégré des fontaines, un espace pour le marché, des jardins partagés, un parking sous-terrain, ou bien un

skatepark... Ces idées ont émergé d'un travail collaboratif de réflexion et de construction, pendant lequel la priorité était donnée au bien-être des habitants dont les jeunes font partie.

Les créations terminées, il restait encore à les mettre en valeur et à les faire connaître aux autres habitants. Un blog et des vidéos YouTube aident à cela. Mais le projet prend une nouvelle dimension durant l'été, alors que la ville autorise le groupe à afficher des « panneaux QR-code » dans les rues. Grâce à ces derniers, la population de Chenôve peut redécouvrir la ville remodelée dans Minecraft dans une expérience de réalité augmentée. Ces panneaux permettent à chacun d'imaginer ce que pourrait devenir le Chenôve de demain en étant dans ses rues. Après avoir scanné le QR-code avec son smartphone, une vidéo de présentation des idées des jeunes est lue sur celui-ci, permettant une comparaison entre le réel et le virtuel, en direct.

Alors, n'hésitez pas ! Si vous voyez l'un des quatre panneaux, sortez votre smartphone et laissez-vous guider !



FLASHÉZ-MOI !

Mode d'emploi

- 1 - Flashez le QR-code avec votre smartphone
Sur votre smartphone, lancez une application de lecture de QR-code, et approchez votre appareil du panneau pour qu'il le décrypte.
- 2 - Découvrez Chenôve version Minecraft
Lorsque votre smartphone a décrypté le code, vous êtes redirigé vers une vidéo YouTube dans laquelle vous découvrirez la ville sous un autre angle...



Le Cèdre



Renan



Saint-Exupéry 1



Saint-Exupéry 2



Goulayante pressée

La 31^e édition Fête de la Pressée a comme à l'accoutumée tenue toutes ses promesses

Ainsi, depuis 1986, le vieux bourg de Chenôve rend hommage à la vigne durant tout un week-end. Ce fût l'occasion de se déguiser, de s'amuser mais aussi et surtout de remettre en marche les Pressoirs des ducs de Bourgogne et de faire couler le "bourru", ce jus de raisin frais et pressé sous les yeux des visiteurs. Artisans, artistes et bénévoles sont venus enrichir cette fête de leur savoir-faire et de leurs créations. Un grand moment qui nous a plongé dans l'histoire avec des stands d'artisanat médiéval, des déambulations, des danses de rue, des combats d'armes, des jeux et ateliers pour enfants et des échoppes venues d'un autre temps !



BALADE A VÉLO

Le long de la route des Grands Crus, sous un soleil radieux, les amateurs de vélo et d'histoires viti-vinicoles ont pu participer- à une balade au départ de la cité internationale de la gastronomie à Dijon pour atteindre, par la route des Grands Crus, les Pressoirs des ducs de Bourgogne et profiter de l'ambiance festive de la Fête de la Pressée. Le temps d'une pause rafraîissante, les promeneurs à vélo pouvaient poursuivre leur route jusqu'au château de Marsannay-la-Côte.



Brasil !

Ambiance exaltée au Cèdre,

Et pour cause, pour son 1er concert de saison, le centre culturel et de rencontres de Chenôve accueillait la diva brésilienne, Flavia COELHO.

Succédant à la Dame Blanche, en première partie, la chanteuse, accompagnée d'un claviériste et d'un batteur, a partagé son univers mêlant des rythmes aux influences brésiliennes et afro-latines à la samba, baile funk, reggae, afrobeat, boléro ou encore au hip-hop... avec un public sous le charme et dans une atmosphère digne du carnaval de Rio.



Une première réussie !

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, le Cèdre a ouvert ses portes tout le week-end. Au programme, visites guidées du bâtiment, de la salle d'orchestre à la salle de spectacle en passant par les studios d'enregistrement et les loges des artistes. Le Cèdre n'avait plus de secrets pour les visiteurs qui sont venus en nombre.



MAKEDA



Dans le cadre du festival 360°, Aurora VINOT, a exposé, pour la première fois en France, au Cèdre, une sélection de ses clichés Makeda, réalisés lors de ses voyages en Algérie, en Afrique du Sud, au Congo, au

Liban mais aussi en France. Makeda est un projet photographique autour de la mixité et ses diverses définitions : mixité de religion, de couleur et de culture, à travers des histoires de couples et d'unions mixtes...



LA VIE ASSOCIATIVE À CHENÔVE : DES PERSPECTIVES POUR UNE MONTÉE EN QUALITÉ

Dans son programme pour les élections de 2014, la liste "Chenôve entre vos mains" souhaitait revisiter la question de la vie associative chenevelière. Cette merveilleuse fourmilière de bénévoles et salariés remplit sans aucun doute sa mission (notamment celle de créer du lien social, de développer la vie culturelle, sportive et citoyenne de la ville ou encore d'assurer un relais dans le domaine de l'économie sociale, solidaire), mais le constat subsiste : parfois, certaines associations œuvrent pour un même champ de compétences et, sans le vouloir, (parfois sans le savoir véritablement) se "concurrentent". Par ailleurs, il serait peut-être nécessaire d'encourager certains secteurs de l'action associative (1) qui ne sont pas suffisamment présents sur la ville (ce d'autant que les bilans dressés restent trop cloisonnés, c'est à dire association par association, sans une vision plus générale).

Aussi, la volonté de "Chenôve entre vos mains" était de dresser un état des lieux global mais très exhaustif des missions des différentes associations et connaître très précisément leur déploiement sur la ville au regard des moyens municipaux alloués. Ainsi, des articulations entre les structures seraient envisagées, une objectivation de la répartition des subventions pourrait être plus formalisée et mieux communiquée aux administrés, voire l'opportunité de développer un accompagnement plus prégnant sur l'aide à la recherche de subventions autres que municipales. L'idée n'était pas de diminuer cette dynamique associative, mais bien de piloter de manière "macroscopique" une politique associative sur la ville lisible et visible.

Jusqu'à présent, et rien de surprenant car la majorité des municipalités fonctionne ainsi, un phénomène de "mille feuilles" s'est incidemment construit : chaque année, toute association qui le souhaite

demande une subvention à la ville. Cependant, à notre connaissance, la ville n'a pas un cahier des charges précis sur ses priorités annuelles, document écrit et communicable en amont de la demande. Or, répertorier et identifier davantage les actions permettraient d'anticiper les priorités pour l'année à venir. En effet, en décryptant mieux ce qui est réalisé, dans quel but et avec quels moyens, l'évaluation est alors facilitée (prévalant alors au contenu d'un cahier des charges pour l'année suivante) : tous ces outils participent à accroître la qualité de l'action associative.

Un rapport d'activité municipal annuel sur l'ensemble des associations utilisant des subventions de la commune serait opportune : il constituerait un socle de données pour définir des priorités et faire monter en qualité la politique municipale associative. Des assises annuelles des associations avec des témoignages permettraient que les acteurs se rencontrent, échangent sur leur savoir faire ou les mutualisent... D'autres idées d'amélioration existent assurément !

Nous avons défendu, en conseil municipal, que soit mis en exergue les moyens autres que le financement direct dont sont dotées certaines associations : le maire a accepté. Il s'agit d'un premier pas pour mieux cerner ce dont chaque association bénéficie au regard de son activité. Toutefois, il demeure la question de l'évaluation générale à l'aune de priorités budgétaires pour 2018 : c'est à partir de cette base que doivent être discutées les répartitions annuelles, particulièrement dans le cadre d'un budget très contraint et qui risque d'être à nouveau réduit pour l'année prochaine.

Caroline CARLIER

Présidente du groupe

« Chenôve entre vos mains »

3, impasse Prosper Gallois à Chenôve

06 78 73 44 50

ANDRÉ GERVAIS, MONSIEUR TRAM ET EST DÉCÉDÉ

C'est avec stupeur que nous avons appris le décès brutal et inattendu d'André GERVAIS alors que la veille, nous venions de nous quitter comme tous les jeudis à la Commission d'Attribution de Logements chez ORVITIS.

Pendant une trentaine d'années il a milité, travaillé et sillonné le département au rythme des mouvements sociaux et des confrontations politiques comme dirigeant départemental de la CGT et au PCF pour vivre une utopie qui pour lui était toujours de saison.

Attaché du Groupe Communiste à la Région alors dirigée par la droite conservatrice avec le Front National, sa discrétion au quotidien, son sens du concret, son altruisme et sa connaissance pointue des dossiers en faisaient un collaborateur précieux et respecté de tous. Il trouvait même le temps de porter l'Humain Dimanche à des camarades employés de l'institution !

Adjoint au Maire de Dijon et siégeant à la Communauté Urbaine auprès de François Rebsamen, puis au Conseil Départemental, il souhaitait être élu, pas pour le protocole ou les honneurs mais pour être utile aux gens en particulier les habitants de son quartier de La Fontaine-d'Ouche qui en avaient le plus besoin.

Bien sûr, il était toujours animé par l'idéal communiste de partage, malgré des accusations perverses et folles. S'il s'est écarté du PCF c'est sans fracas, dans le respect de son histoire, sans regretter son engagement passé. Pour reconstruire et rénover la gauche, il tentait malgré les tâtonnements d'apporter avec d'autres une démarche communiste authentique pour transformer ce monde portant en lui à la fois les germes de sa propre destruction et les prémices des lendemains

(1) En référence à l'étude menée par la sociologue Viviane Tchernonog et relatée dans l'ouvrage "Le paysage associatif français" (enquête actuellement renouvelée) qui recense huit secteurs de vie associative (l'action caritative et humanitaire, le secteur de l'action sociale et de la santé, le secteur de l'éducation, de la formation et de l'insertion, le champ sportif, y compris les associations de chasse et de pêche, la culture, le secteur des loisirs et vie sociale, le secteur de l'économie et du développement local).

disposent du même espace d'expression qu'ils peuvent occuper de la façon dont ils le souhaitent.

COMMUNISTE,

meilleurs. Entre la « jungle capitaliste » et l'espoir d'une autre mondialité libre et en paix, André était lucide et savait que le long chemin qu'il arpenterait serait semé d'embûches.

Et l'actualité politique brûlante, faite de coups s'abattant d'abord sur les plus fragiles, le renforçait dans ses convictions. La baisse de cinq euros de l'APL (du jamais vu !) dont beaucoup ne semblent même pas en mesurer l'effet, la suppression de 293.000 emplois aidés, un vrai massacre social et associatif, les ordonnances qui précarisent les contrats de travail, la hausse de la CSG qui, n'en déplaise aux annonces du gouvernement, va entamer le pouvoir d'achat des salariés et plus durement encore celui des retraités, l'austérité inégalée programmée pour les communes et les services publics...

Et tout ça pour quoi ? Pour baisser l'ISF, sacrifier les budgets publics au remboursement de la dette aux créanciers de la finance, pour protéger les taux de profit des actionnaires des plus grands groupes. En revanche aucune mesure pour rétablir la justice fiscale, pour taxer les revenus financiers, combattre l'évasion fiscale illégale ou légale, baptisée « optimisation », aucune mesure pour réorienter l'utilisation des profits du crédit bancaire et de la création monétaire.

André GERVAIS nous manque déjà en cette rentrée de combat, de riposte et aussi de créativité politique de construction et de rassemblement pour l'alternative au pouvoir MACRON, rentrée durant laquelle les rendez-vous de lutte ne manqueront pas.

Martino AMODEO
Président du groupe
des élus communistes et républicains

POUR QUE VIVE LA REPUBLIQUE À CHENOVE !

Le 21 septembre 2017, CHENOVE a fêté la République et sa devise en nommant l'Esplanade du Cèdre « Esplanade de la République ».

Ce jour de rassemblement au cœur de notre ville a marqué le jour anniversaire de la Bataille de Valmy (21 septembre 1792), à l'issue de laquelle, au cri de « Vive la Nation », nos prédécesseurs révolutionnaires proclamaient leur attachement à la République. Plus qu'un symbole, cette inauguration vaut pour nous ENGAGEMENT.

CHENOVE, par-delà les aléas de la stratosphère politique, entend maintenir son cap, de développement économique et social, ainsi que son action en faveur de l'émancipation à l'avantage de tous. Mais force est de constater qu'en cette rentrée, notre volonté de réussir ensemble se confronte à un défi.

Sur le front budgétaire :

La rentrée 2017-2018 intervient après un été lourdement chargé pour nos communes :

- Annulation par décret du 22 juillet de 300 millions de dotations d'investissement aux collectivités locales,
- Gel de 4,6 millions sur le programme « politique de la ville ».
- Annonce de la baisse des APL à compenser par une baisse des loyers dans le secteur du logement
- Gel du taux d'intérêt du livret A à 0,75 %

Répétons-le, nos collectivités déjà mises à contribution pour 11 milliards d'euros au cours de ces dernières années, votent des budgets en équilibre et représentent 73 % de l'investissement public.

La dépense publique sert la croissance et l'emploi et, comme l'a indiqué un rapport de l'OFCE, agit comme « un multiplicateur de relance en période de crise ».

L'ensemble de ces mesures sont dénoncées par l'association des Maires de France, par l'association Ville et Banlieue et par toutes les associations d'élus. Fidèles à nos engagements pris en 2014, nous nous opposerons !

Sur le front de l'école :

Le ministre de l'éducation nationale, Monsieur Jean-Michel BLANQUER, a déclaré « l'ennemi du service public, c'est l'égalitarisme. Son ami, la liberté ».

Cette opposition idéologique entre liberté et égalité heurte nos valeurs.

Pourtant, c'est bien cette politique qui se met en œuvre avec l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires en plein été, alors que de nombreuses villes dont CHENOVE se sont engagées dans un programme ambitieux organisant les nouvelles activités périscolaires pour permettre aux élèves de profiter au mieux de l'ouverture culturelle, sportive et sociale.

Tendre vers des rythmes plus harmonieux, tenir compte des moments de vigilance des enfants, des questions liées à leur santé, leur alimentation, leur sommeil, placer les temps d'apprentissage au meilleur moment en lien avec leur âge ... tels sont les éléments à analyser finement.

Notre but étant de tout mettre en œuvre pour lutter contre les inégalités concernant la réussite scolaire, nous avons décidé de maintenir pour cette année les rythmes scolaires mis en place et les NAP gratuites. Ainsi, l'année scolaire 2017/2018 permettra d'une part de réaliser une évaluation de ce qui a été conduit sur notre territoire et d'autre part d'organiser une concertation large de l'ensemble des partenaires éducatifs (enseignants, parents d'élèves, responsables associatifs et partenaires institutionnels.) Il reste que l'éducation est un souci majeur pour nous et un facteur d'éveil dont nos communes ne peuvent se dispenser.

C'est pourquoi, là encore, nous serons vigilants. Et nous avons fait le choix de construire avec vous aujourd'hui les décisions de demain pour la réussite et le bien être de nos enfants.

Parce que nous souhaitons allier transparence, cohérence et volonté politique, nous sommes à vos côtés pour agir et réagir afin de défendre l'intérêt général à CHENOVE.

Patrick AUDARD et Brigitte POPARD
Coprésidents du groupe
des élus socialistes, écologistes,
radicaux et républicains de progrès
03 80 51 56 35

GRATUITÉ À LA BIB !

L'abonnement à la bibliothèque devient gratuit à partir du 1^{er} octobre 2017

Initialement prévue pour être mise en place au 1^{er} janvier 2018, cette gratuité est avancée au 1^{er} octobre 2017 pour permettre aux abonnés, dont l'abonnement arrive à échéance en ce début d'année scolaire, de ne pas être pénalisés.

Même si jusqu'à présent le coût d'abonnement annuel pouvait sembler peu élevé par rapport à l'offre et le service

proposés, il pouvait cependant demeurer un frein pour certains d'autant que

les communes limitrophes de Dijon et Marsannay-la-Côte appliquent déjà la gratuité (pour tous à Dijon et pour les habitants de la commune à Marsannay).

Désormais, petits et grands pourront profiter des 65 500 documents, dont plus de 5 000 nouveautés chaque année, d'un accompagnement personnalisé avec la présence de 11 bibliothécaires au service des usagers, d'animations et d'ateliers toute l'année, d'ordinateurs et tablettes mis à disposition et d'une médiathèque numérique accessible 24h/24h proposant de la presse, de la musique, du cinéma, des méthodes de langues, du soutien scolaire...

DÉPOSEZ, PARTAGEZ, SEMEZ !

La bibliothèque lance sa grainothèque en partenariat avec «Graine de Troc». Le principe est simple : basé sur l'échange, le troc, vous pouvez déposer des graines et venir en chercher. Potagères, fruitières, florales, herbacées ou aromatiques, autant de variétés mises gratuitement à disposition des jardiniers amateurs ou des passionnés de la nature. Et, pour accompagner ce lancement, la bibliothèque propose des ateliers et projections :

MERCREDI 18 OCTOBRE de 15h à 17h30

Experientarium spécial agriculture, alimentation et biodiversité

VENDREDI 20 OCTOBRE de 17h à 19h

Atelier de sérigraphie "le Tâche Papier" : impression sur sachets en tissu d'un visuel créé spécifiquement pour le lancement de notre grainothèque. Chaque participant pourra lui-même procéder à l'impression de son sachet et repartir avec.

SAMEDI 21 OCTOBRE

- de 10h à 13h Atelier de sérigraphie «le Tâche Papier» : création d'un herbier - impression, façonnage et reliure.
- à 10h30 Projection-débat en présence de l'association "Les graines de Noé"



FESTIVAL "PIXEL MUSIK STORY"

Tetris, Mario Bros, Doom... Quels sont les points communs de ces jeux vidéo, en plus d'être parmi les plus connus ? Leur musique inoubliable ! Pixel musiK storY est un projet commun à plusieurs structures qui ont toutes cette volonté de faire découvrir la musique via un média culturel de plus en plus populaire, le jeu vidéo. Grâce à des ateliers de création, des

expositions, des temps de jeu partagés, des rencontres, vous découvrirez cet univers vidéoludique et musical riche.

Sur réservation au 03 80 51 55 09 ou bibliotheque@mairie-chenove.fr

COUPS DE CŒUR



I AM PRINCESS X ROMAN ADO

CHERIE PRIEST.

Bayard, 2017. Dès 14 ans

May ne s'est jamais remise de la mort de sa meilleure amie, Libby, dans un accident de voiture. Trois ans plus tard, May découvre que Princess X, le personnage qu'elle avait créé avec Libby, est affiché sur tous les murs de la ville. Aidée de Patrick, un as de l'informatique, elle découvre des indices laissant penser que Libby est toujours en vie. Débute alors une quête semée de dangers... Un livre extraordinaire, mi-BD mi-roman, une histoire originale, forte, riche en suspense et en rebondissements... un vrai plaisir de lecture !



CRASH BANDICOOT N. SANE TRILOGY

JEU VIDEO

SUR CONSOLE PS4. HDD 23,36 GO

MINIMUM. ACTIVISION, 2017

1 JOUEUR, DÈS 7 ANS

Crash est de retour, amélioré, re-boosté et prêt à se déchaîner pour notre plus grand plaisir ! Des phases de plateforme intenses, des défis et des aventures épiques, des graphismes et des animations totalement refaits... un vrai plaisir de jeu !



JACK LE TÊMÉRAIRE TOME 1 JEUNESSE

BEN HATKE. Rue de Sèvre, 2017

Jack doit s'occuper de sa sœur Maddy pendant les vacances, et ce n'est pas un programme qui le réjouit... Jusqu'à ce qu'il se mette au jardinage... Sa vie et son destin vont complètement changer ! Ben Hatke s'inspire du fameux conte « Jack et le haricot magique » pour poser les prémices d'une superbe aventure où les plantes ne sont pas toujours apaisantes ! Le scénariste de la série « Zita, la fille de l'espace » revient avec un nouveau héros plein de courage... On attend la suite avec impatience !



PATIENTS DVD

Grand Corps Malade et Mehdi Idir.

Mandarin Production, 2017.

D'après le roman éponyme de Grand Corps Malade.

Se laver, s'habiller, marcher, jouer au basket, voici ce que Ben ne peut plus faire à son arrivée dans un centre de rééducation suite à un grave accident. Ses nouveaux amis sont tétras, paras, traumas crâniens... Bref, toute la crème du handicap. Ensemble ils vont apprendre la patience. Ils vont résister, se vanner, s'engueuler, se séduire mais surtout trouver l'énergie pour réapprendre à vivre.

Patients est l'histoire d'une renaissance, d'un voyage chaotique fait de victoires et de défaites, de larmes et d'éclats de rire, mais surtout de rencontres : on ne guérit pas seul.

Un film à découvrir en ligne sur la medi@theque numerique.chenove.mediatheques.fr



OCTOBRE

10 MARDI • SHIRLEY ET DINO
20H • LE CÈDRE

13 AU 10 NOV • FESTIVAL PIKY "PIXEL MUSIK STORY" BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE FRANÇOIS MITTERRAND

13 VENDREDI • CHINESE MAN
20H30 • LE CÈDRE

14 SAMEDI • LES 4 SAISONS DE VIVALDI
20H • LE CÈDRE

15 DIMANCHE • GRAND PLOUF
DE 9H À 12H30 • CENTRE NAUTIQUE H. SUREAU

16 LUNDI • COLLECTE DE SANG
15H À 19H30 • SALLE DES FÊTES

17 MARDI • EMIR KUSTURICA AND THE NO SMOKING ORCHESTRA
20H • LE CÈDRE

18&19 • LE CAUCHEMAR DU PRÉFET
20H • ESCALE CHARCOT

20&21 • LA GRAINOTHÈQUE lire p.24
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE F. MITTERRAND

28 SAMEDI • KERY JAMES
20H • LE CÈDRE

DECEMBRE

1^{er} VENDREDI • 4 HEURES DE NAGE
DE 19H À 23H • CENTRE NAUTIQUE HENRI SUREAU

2 SAMEDI • ANDRÉE KUPP, MONTREUSE DRESSEUSE DE LÉGUMES • 10H30 • ESPACE CULTUREL FRANÇOIS MITTERRAND

7 JEUDI • TINARIWEN
20H30 • LE CÈDRE

9 SAMEDI • NOËL À CHENÔVE : LES ENFANTS SONT SOLIDAIRES DU TÉLÉTHON
DE 13H30 À 20H • SALLE DES FÊTES

13 MERCREDI • CONCERT DE NOËL AUTOUR DE L'ŒUVRE CASSE-NOISETTE DE TCHAIKOVSKI • 18H • LE CÈDRE

14 JEUDI • TRUST
20H30 • LE CÈDRE

15 VENDREDI • BRUNO SALOMONE
20H30 • LE CÈDRE

18 LUNDI • CONSEIL MUNICIPAL
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{EME} ETAGE



©Boby



©Patrick Grégoire

2018 JANVIER

24 MERCREDI • ORCHESTRE VICTOR HUGO FRANCHE-COMTÉ
20H • LE CÈDRE

28 DIMANCHE
10H45 - CIMETIÈRE
SOUVENIR MAXIME GUILLOT
11H15 • HÔTEL DE VILLE
SOUVENIR MARCEL NAUDOT

30 MARDI • TOYI, TOYI
20H • LE CÈDRE • FESTIVAL ART DANSE



©Marie Planelle

NOVEMBRE

1^{er} MERCREDI • BOL D'AIR VTT
DE 7H À 14H • MAISON DU PLATEAU

6 LUNDI • CONSEIL MUNICIPAL
19H • HÔTEL DE VILLE • 2^{EME} ETAGE

7>24 • MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE
DIFFÉRENTS LIEUX DANS LA VILLE

10 VENDREDI • PIERRE-EMMANUEL BARRÉ
20H30 • LE CÈDRE

11 SAMEDI • 99^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14-18
11H15 • MONUMENT AUX MORTS

18&19 • CONCERT SAINTE CÉCILE
SAM 20H30 / DIM 15H • LE CÈDRE

22 MERCREDI • LES WACKIDS • LES DROITS DE L'ENFANT • 14H30 • LE CÈDRE (Lire page 16)

25&26 • VIBRATIONS SAM 15H30 ET 20H30 / DIM 14H ET 18H • LE CÈDRE

28 MARDI • LES TRITONS PRENDRONT L'AVION 20H • LE CÈDRE

29 MERCREDI • SU L'ONDA D'AMORE
20H • LE CÈDRE

EXPOS

9 OCT > 22 NOV

ANNE FRANK, UNE HISTOIRE D'AUJOUR'HUI
HALL DU CÈDRE

27 NOV > 22 DÉC

MIKADO DE JEAN-PIERRE PINCEMIN 1994
HALL DU CÈDRE • LE FRAC S'INVITE AU CÈDRE



©Renaud Corbière



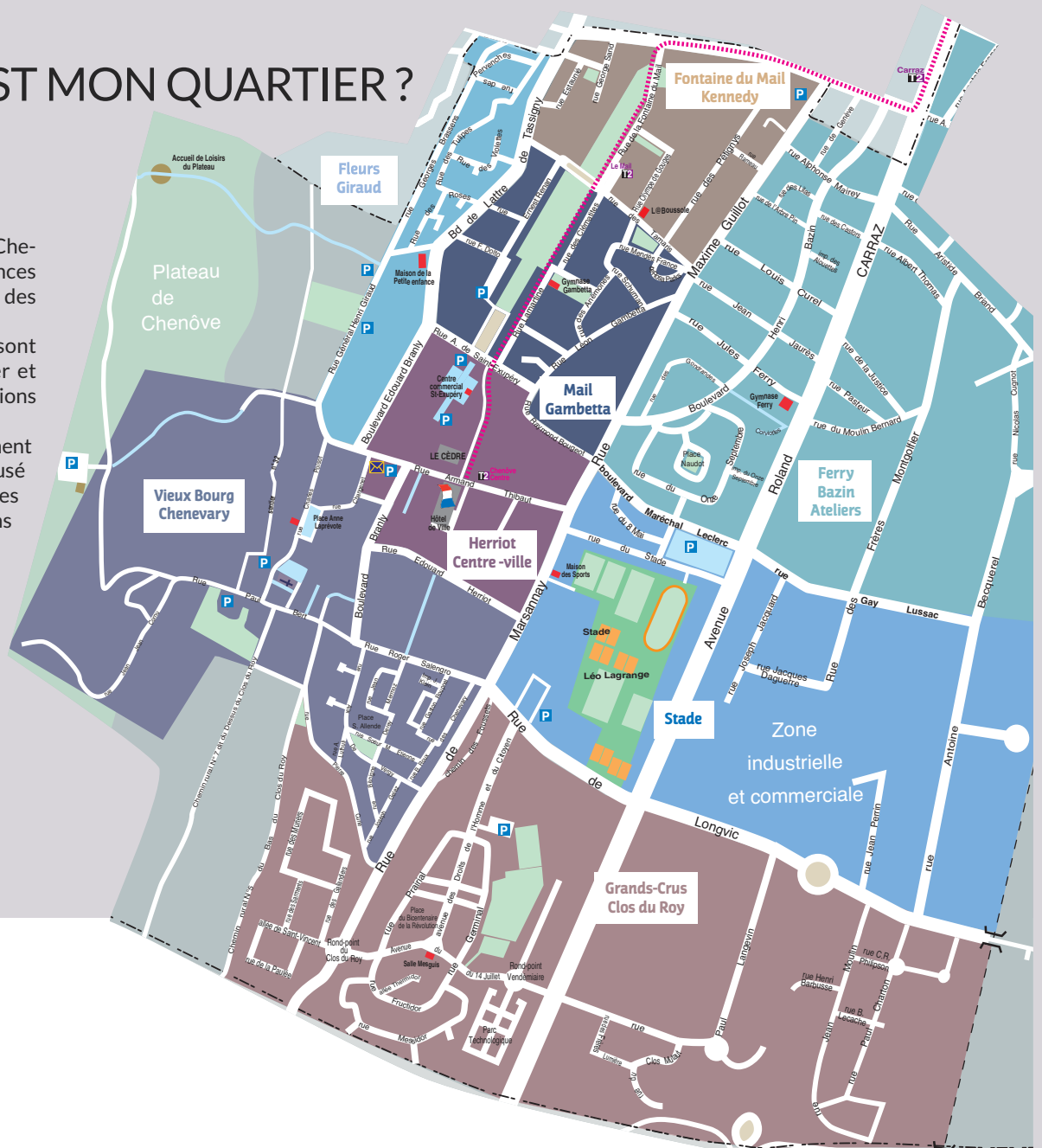
QUEL EST MON QUARTIER ?

Les samedis matin, les élus de Chenôve tiennent des permanences près de chez vous et réalisent des visites de quartier.

Ces moments de rencontre sont autant d'occasions d'échanger et d'évoquer avec vous les questions qui vous tiennent à cœur.

Pour vous informer, un document détaillant le parcours sera diffusé dans vos boîtes aux lettres et des affiches seront apposées dans les commerces du secteur.

Vous retrouverez les informations sur le site de la ville : www.ville-chenove.fr



**PERMANENCES
des élus
samedis
de 9h à 11h**

21 octobre 2017 Gymnase Ferry
Rue Jules Ferry
Quartier FERRY / BAZIN / ATELIERS

28 octobre 2017
Gymnase GAMBETTA
12, rue Lamartine
Quartier MAIL / GAMBETTA

4 novembre 2017 Accueil Liberté
Centre ccial St-Exupéry
Quartier HERRIOT - CENTRE VILLE

11 novembre 2017
Permanence annulée

25 novembre 2017 Salle Mesguis
32, avenue du 14 Juillet
Quartier CLOS DU ROY /
GRANDS CRUS

2 décembre 2017
Maison des sports
15, rue de Marsannay
Quartier STADE

9 décembre 2017 Maison de
la Petite enfance
1, rue Général Giraud
Quartier FLEURS / GIRAUD

13 janvier 2018
Salle des Anciens
Combattants – 5 place Laprêvôte
Quartier VIEUX BOURG / CHENEVARY

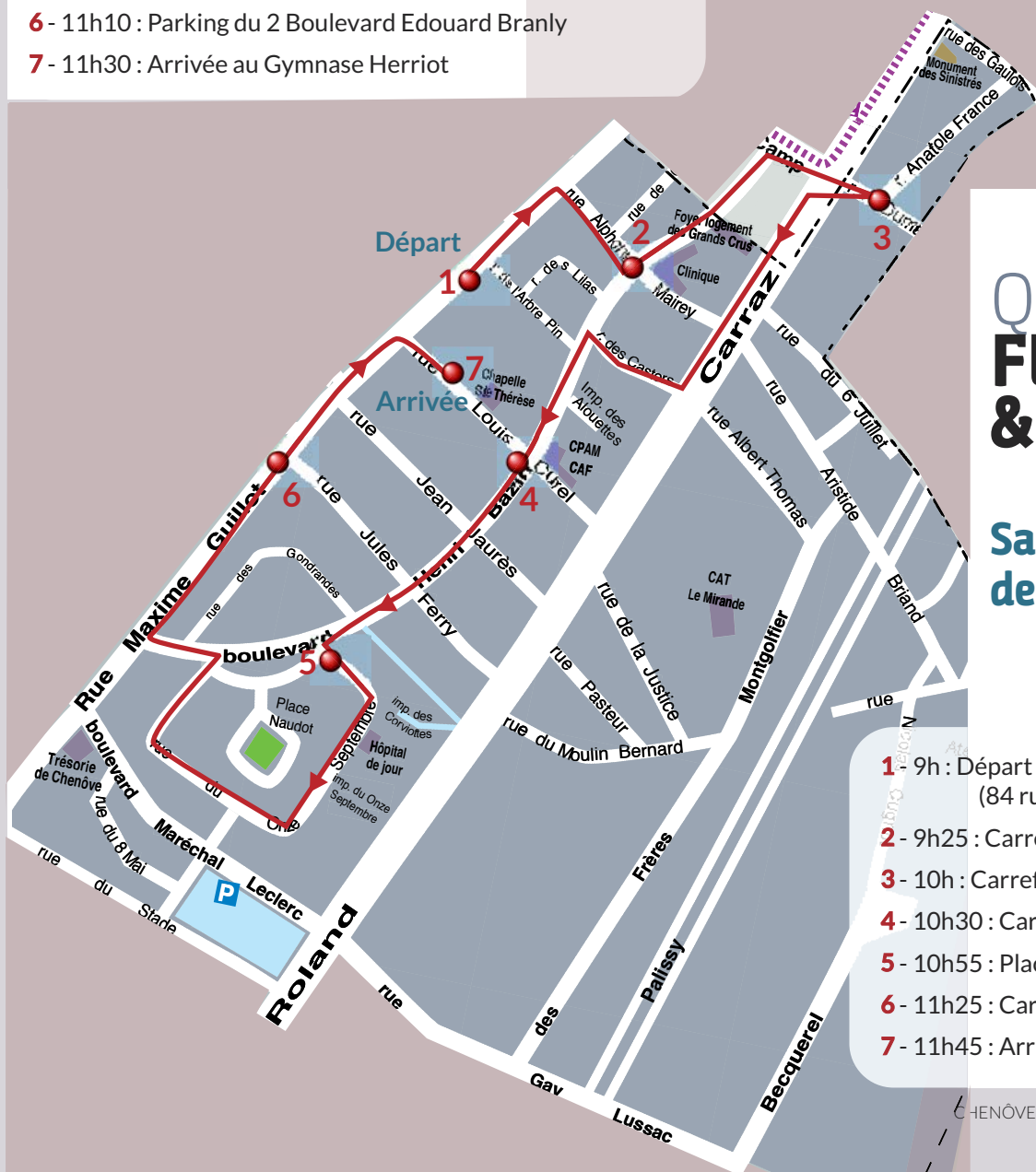
20 janvier 2018
Maison des sports
15, rue de Marsannay
Quartier STADE

27 janvier 2018
Maison de la Petite enfance
1, rue Général Giraud
Quartier FLEURS / GIRAUD

QUARTIER VIEUX BOURG & CHENEVARY

Samedi 18 novembre 2017
de 9h30 à 12h

- 1 - 9h30 : Départ rue Claude Chappe (Arrière de la poste)
- 2 - 9h40 : Place Anne Laprévotte
- 3 - 10h05 : Rue Paul Bert (Maison du développement durable)
- 4 - 10h30 : Square Pierre Curie
- 5 - 10h50 : Carrefour rue Berthe Roux et rue des Chenevary
- 6 - 11h10 : Parking du 2 Boulevard Edouard Branly
- 7 - 11h30 : Arrivée au Gymnase Herriot



QUARTIER FERRY - BAZIN & ATELIERS

Samedi 16 décembre 2017
de 9h à 12h

- 1 - 9h : Départ parking copropriété de l'arbre à pin (84 rue Maxime Guillot)
- 2 - 9h25 : Carrefour rue A. Mairey et Bd Henri Bazin
- 3 - 10h : Carrefour rue A. Dumas et rue Anatole France
- 4 - 10h30 : Carrefour rue Louis Curel et Bd Henri Bazin
- 5 - 10h55 : Place Bazin
- 6 - 11h25 : Carrefour rue J. Ferry et rue Maxime Guillot
- 7 - 11h45 : Arrivée au Gymnase Louis Curel



Donne ton avis !

Participe à la vie de la cité !

APPEL À VOLONTAIRES

CONSEIL PARTICIPATIF DE LA JEUNESSE



RÉSERVÉ AUX 14/18 ANS

Viens monter des projets

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 10 NOV

TIRAGE AU SORT LE 15 NOV 2017



ville-chenove.fr

Maison du Projet 03 80 51 56 10

